

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Dossier 241925-30 TR: Information sur la couverture d'assurance

---

**De :** Claude Lévesque <[clevesque@fgm.ca](mailto:clevesque@fgm.ca)>  
**Envoyé :** 3 septembre 2024 13:48  
**À :** Greffe Ville de Saint-Pie <[greffe@villest-pie.ca](mailto:greffe@villest-pie.ca)>  
**Objet :** Dossier 241925-30 TR: Information sur la couverture d'assurance

Bonjour Mme Lafontaine,

Vous avez une couverture d'assurance de disponible en Responsabilité civile sans franchise applicable. Cependant la faute de la Ville doit être démontrée et une enquête devrait donc être faite pour déterminer le tout.

En blessure corporelle, le réclamant à une période de 3 ans pour soumettre sa demande.

Je vais attendre vos commentaires à savoir si vous voulez donner suite à la réclamation.

Bonne journée,

## Fonds d'assurance des municipalités du Québec

### INDEMNISATION

**Claude Lévesque**  
Expert en sinistre - Route  
Indemnisation

---

**Fonds 20**  
d'assurance  
des municipalités  
du Québec



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS



7100, Jean Talon Est, bur. 805  
Montréal (Québec)  
H1M 3S3

T 514-722-1402 | poste 9275  
Sans frais 1-866-662-0661

*\* Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec est une division de la Fédération québécoise des municipalités. Le cabinet en assurance de dommages, le cabinet en assurance de personnes et le cabinet d'expertise en règlement des sinistres sont exploités par FQM Assurances Inc., une filiale de la Fédération québécoise des municipalités.*

AVIS IMPORTANT: Ce courriel est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel sans en faire de copie sous quelque forme.

## Annick Lafontaine

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: Demande de dédommagement  
**Pièces jointes:** image001.jpg; 20240731\_175601.jpg; 20240731\_175607.jpg; Screenshot\_20240729\_113348\_Gallery.jpg; 20240729\_104819.jpg; 20240729\_131643.jpg

---

**De :** Marie-eve Bourassa <[marie.evebourassa84@gmail.com](mailto:marie.evebourassa84@gmail.com)>

**Envoyé :** 31 juillet 2024 18:09

**À :** Jean-Yves Bergeron <[jy.bergeron@villest-pie.ca](mailto: jy.bergeron@villest-pie.ca)>

**Objet :** Re: Demande de dédommagement

Bonjour, lors de la journée du 29 juillet 2024, au camps dans la matinée, Gabriel lapierre jouait et malheureusement il a reçu de la part de son animateur un coup de bâton de hockey en bois et celui ci était le seul à avoir un bâton de bois . Cette accident a fait en sorte que mon garçon a perdu une palette de sa bouche et sectionné son nerf également . Je sais que c'est un bête accident , nous avons des assurance qui a couvert le recollage de sa dent en parti . Le problème n'est pas que j'aille déboursé le 177 \$ mais c'est la récurrence qui peut aussi y avoir pas la suite, la dent va peut être mourir dû au nerf sectionné et on devra déboursé pour un implant et ect. Donc je vous demande svp de m'aider financièrement svp dû au fait que cela est arrivé au camps !



CENTRE DENTAIRE VIVA S  
315 RUE NOTRE-DAME JOH1W0  
SAINT-PIE QC  
24068056  
TM2406805601

**VENTE**

No Lot: 411 NRE: 0014110080  
07/29/24 13:24:06  
No Facture: 8 No. REF: 00000008  
CODE APPR: 098246

VISA

Puce  
\*\*/\*\*

\*\*\*\*\*9015

Visa Desjardins  
AID: A0000000031010

**MONTANT \$177.00**

**001 APPROUVE**

Conservez cette copie pour vos  
dossiers

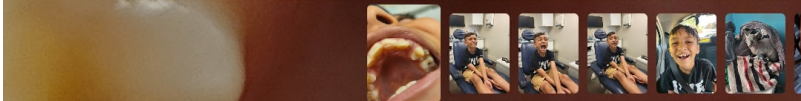
COPIE CLIENT

vivast  
pour

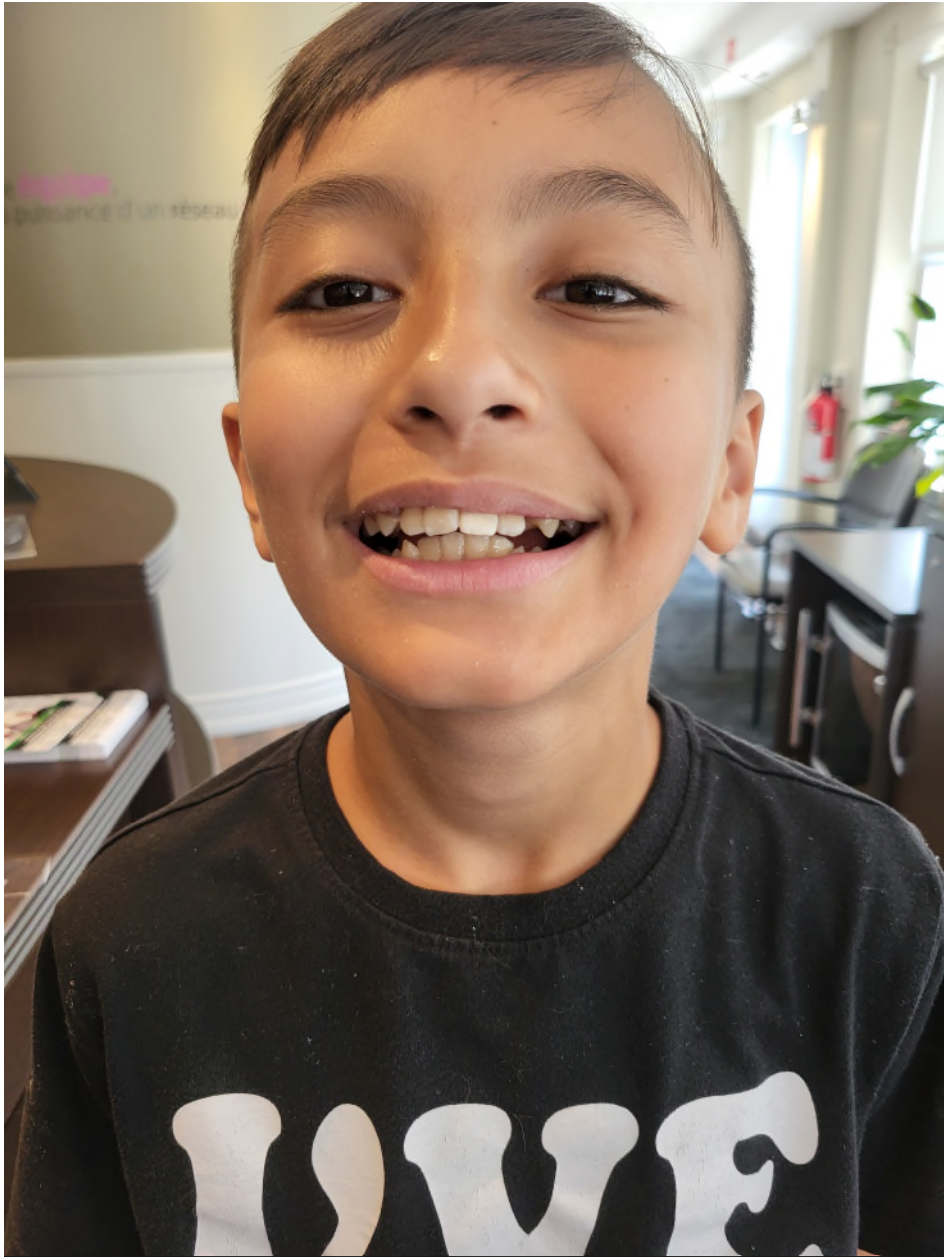
... une pellicule  
... par mordantage, antérieure permanente.  
... incisif complet

11 h 33

LTE 49%







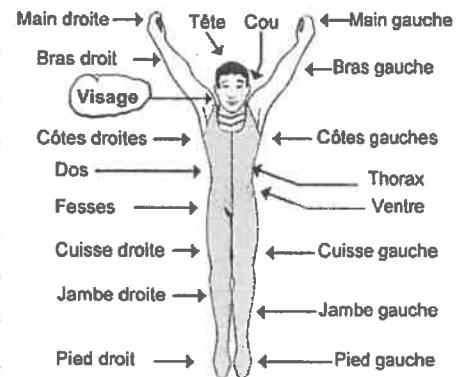
## RAPPORT D'ACCIDENT - INCIDENT

Nom de l'accidenté : Gabriel Lapierre Date de naissance : 25 août 2013  
Date : 29 juillet 2024 Heure : 10h15  
Adresse complète : 50 avenue Garneau  
Lieu de l'accident : Gymnase

### Description brève de l'accident

En jouant au hockey, Gabriel a foncé dans le baton d'un animateur alors qu'il lobbaït la balle. Le baton l'a frappé à la bouche et un morceau de dent est tombé.

### Encercler la partie du corps blessée



Premiers soins exécutés :  oui  non Par qui : Xavier Fontaine

### Description des premiers soins apportés

Nous avons récupéré la dent et nous avons appliqué de la glace sur sa bouche.

### Suivi

Parents avisés :  non  oui :  par téléphone  en personne | Date : 29 juillet 2024

Signature parent : MÈRE Boumassa Date : 29 juillet 2024

Rapport d'accident rempli par : Xavier Fontaine Fonction : Animateur

Signature : Xavier Fontaine Date : 29 juillet 2024